

*Conseil général
des ponts et chaussées*

Décision du 21 septembre 2005 relative à la désignation de M. Parent (Christian) comme vice-président du comité des directeurs pour le développement durable

NOR : *EQUV0510286S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,
Vu le décret n° 05-470 du 16 mai 2005 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;
Vu le décret du 28 juin 2005 portant délégation de signature ;
Vu l'arrêté ministériel du 30 mai 2005 relatif aux missions et à l'organisation du conseil général des ponts et chaussées ;
Vu l'arrêté du 15 juin 2004 portant création du comité des directeurs pour le développement durable du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;
Vu l'arrêté du 15 juin 2004 portant nomination du président du comité des directeurs pour le développement durable ;
Sur proposition du vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Décide :

Article 1^{er}

M. Parent (Christian), ingénieur général des ponts et chaussées, président de la 3^e section « sciences et techniques » du conseil général des ponts et chaussées, est nommé vice-président du comité des directeurs pour le développement durable, en remplacement de M. Giblin (Jean-Pierre), admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Fait à La Défense, le 21 septembre 2005.

C. Martinand